



Délibération

DAAJ/LK

Envoyé en préfecture le 10/10/2019

Reçu en préfecture le 10/10/2019

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 017-211704150-20190925-2019_108RAPDSP-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019

2019 – 108. RAPPORTS D'ACTIVITES 2018 DES DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES EXPLOITES EN REGIES - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Etaient présents : 30

Jean-Philippe MACHON, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Françoise BLEYNIE, Frédéric NEVEU, Liliane ARNAUD, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Gérard DESRENTE, Dominique DEREN, Danièle COMBY, Christian SCHMITT, Christian BERTHELOT, Annie TENDRON, Marylise MOREAU, Philippe CREACHCADEC, Marie-Line CHEMINADE, Bruno DRAPRON, Nicolas GAZEAU, Caroline AUDOUIN, Claire CHATELAIS, Mélissa TROUVE, Erol URAL, Brigitte BERTRAND, François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Josette GROLEAU, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 4

Aziz BACHOUR à Jean-Philippe MACHON, Jean ENGELKING à Nelly VEILLET, Jacques LOUBIERE à Jean-Pierre ROUDIER, Laurence HENRY à Josette GROLEAU.

Absente excusée : 1

Brigitte FAVREAU

Secrétaire de séance : Dominique ARNAUD

Date de la convocation : 18 septembre 2019

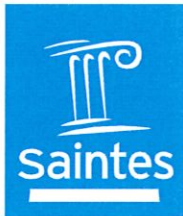
Date d'affichage : 10 OCT. 2019

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui impose aux titulaires d'un contrat de délégation de service public de transmettre chaque année un rapport retraçant les modalités d'exécution, analysant la qualité du service et permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public,

Vu l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précise que les rapports d'activité des délégataires et ceux des représentants des régies dotées de l'autonomie financière sont examinés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et qui prévoit que le Président de la CCSPL présente annuellement au Conseil municipal les travaux de l'année précédente,

Considérant que la Ville de Saintes a décidé de confier par contrat de délégation de service public les services de l'eau, de l'assainissement, du camping et du stationnement,



Considérant que la Ville exploite en régie des services dotés de l'autonomie financière, le golf et les foires et salons,

Considérant qu'il appartient au président de la CCSPL de présenter l'ensemble de ces rapports de l'année 2018 en séance publique,

Considérant l'avis de la CCSPL réunie le lundi 16 septembre 2019,

Après consultation de la Commission « Gérer » du jeudi 12 septembre 2019,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

Prendre acte :

- De la communication de ces documents au titre de l'année 2018,
- De l'état des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de l'état des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux et de la communication des documents au titre de l'année 2018.

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Philippe MACHON



En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



VILLE de SAINTES

PROCES VERBAL de la COMMISSION CONSULTATIVE DES
SERVICES PUBLICS LOCAUX

du Lundi 16 septembre 2019

Membres de la Commission présents : M. Rouquier, M^{me} Arnaud, M^{me} Benclimol
Lauzebe, M. Gilliard (Ufc ou choisir), M. Desautel

Membres de la Commission absents : /

Membres de la Commission excusés : M. Sachon, M. Giroux, M. Neveu, M. Arnaud,
M. Koffi (Jeune chambre économique), M. Gouret (Jeune chambre économique),
M. Cavalli (Asso pour l'information et la défense des consommateurs salariés), M. Pâlineau
(Asso. F.O. des consommateurs), M. Bienvend (Sainte Shopping), M. Puydoyeux (Asso.
Affaire des consommateurs coopératives)

Question n° 1 : Service Public de Stationnement. Examen du rapport d'activité 2018.

Avis de la Commission →

Avis favorable de l'ensemble des membres de la commission

Question n° 2 : Services Publics Eau et Assainissement. Examen des rapports d'activités 2018.

Avis de la Commission →

Eau : Avis favorable de l'ensemble des membres de la commission
Assainissement : Avis favorable de l'ensemble des membres de
la commission

Question n° 3 : Services Publics Eau et Assainissement. Examen du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Avis de la Commission →

Avis favorable de l'ensemble des membres de la commission.

Question n° 4 : Service Public du Camping. Examen du rapport d'activité 2018.

Avis de la Commission →

Avis favorable de l'ensemble des membres de la commission.

Questions diverses :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Jean-Pierre ROUDIER,
Suppléant du Président,
(signature)



Présentation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Objectifs et missions

Selon la loi (article L 1413-1 du Code général des collectivités territoriales), les CCSPL examinent chaque année :

- les rapports annuels établis par les délégataires des services publics ;
- les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, d'assainissement,
- le bilan d'activité des services exploités en régie

Les services publics concernés par la CCSPL de saintes sont :

THEME	SOCIETE	TYPE DE DSP	DEBUT	FIN
Eau	Agur	Régie Intéressée	01/01/2014	31/12/2023
Assainissement	Véolia	Régie Intéressée	01/01/2014	31/12/2023
Camping	Camping au fil de l'eau	Affermage	02/01/2013	02/02/2019
Stationnement	omniparc groupe Q-Park	<p>Concession : La conception, le financement, la réalisation et l'exploitation du parc de stationnement Centre-Ville</p> <p>Affermage : La rénovation et l'exploitation des parcs de stationnement St Pierre et Bois d'Amour</p>	01/01/2006	31/12/2036

Composition

Monsieur Jean-Philippe MACHON	Président
Monsieur Jean-Pierre ROUDIER	Suppléant du Président Adjointe au Maire
Madame Liliane ARNAUD	Conseillère Municipale
Monsieur Marcel GINOUX	Adjoint au Maire
Monsieur Gérard DESRENTE	Adjoint au Maire
Monsieur Frédéric NEVEU	Adjoint au Maire
Monsieur Dominique ARNAUD	Conseiller Municipal
Madame BENCHIMOL	Conseiller Municipal
Monsieur Serge KOFFI - Président	Jeune chambre économique de Saintes
Monsieur LEVEILLE	Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés
Monsieur Jean-Luc MOULINEAU	Association F.O. des consommateurs
Monsieur Gérard GILLIARD	UFC Que Choisir
Monsieur Jean-Pierre PUYDOYEUX	Association Atlantique des Consommateurs Coopérateurs
Monsieur Cédric Bienvenu	Saintes City Shop

Objectifs : Examen technique et financier des rapports techniques

Affirmer la commission consultative des services publics locaux comme un partenaire pour améliorer la gestion des services publics locaux. C'est une instance de contrôle de la transparence et de la performance des services publics locaux, via notamment l'examen des comptes rendus techniques et financiers des délégataires, mais aussi comme une instance visant l'amélioration des services publics par la prise en compte du regard de l'utilisateur

Avis réglementaire sur les rapports annuels 2018

Pour la production et la distribution de l'eau potable (Agur), la CCSPL note :

- **Chiffres clés**
 - 26 731 habitants desservis
 - 13 316 abonnés
 - 1 unité de production d'eau potable d'une capacité de 30 000 m³ / jour
 - 7 réservoirs d'une capacité de 11 730 m³
 - 346 bornes incendies publics
 - 226.2 km de canalisations de distribution
- **Production et distribution d'eau**
 - Volumes prélevés : 4 490 568 m³ (-15.6 %)
 - Volumes exporté SIAP de Chaniers : 97 671 m³ (-5.8 %)
 - Volume exporté Syndicat des eaux : 1 923 916 (-23.9 %)
 - Volumes mis en distribution sur le réseau saintais : 2 003 094 m³ (-4.2 %)
- **Faits Marquants**
 - Renouvellement de l'arrêté préfectoral pour la protection du captage de Lucérat
 - Accompagnement des entreprises de la zone des Charriers dans le cadre de leur mise en conformité vis-à-vis du règlement spécifique de l'arrêté préfectoral
 - Schéma directeur eau potable et de défense incendie
 - Travaux d'adaptation de la conduite traversant le pont de Saintonge et plan de secours associé
 - Sécurisation de la rive droite par la mise en place d'une possibilité d'achat d'eau depuis la commune de Chaniers
 - Mise en place d'un UV mètre au niveau de la Source de Lucérat
 - Mise en place d'une injection de chlorure ferrique au niveau de l'usine (microcoagulation)
 - Suivi renforcé de la qualité de l'eau
 - Contentieux sur les canalisations inox de l'Usine de Diconche.
 - Adaptation au niveau du suppresseur Motte à l'œuf afin d'optimiser la pression d'eau dans le secteur
 - Pose de 3 compteurs de sectorisation (fin 2017 - 2018), pose de 8 compteurs de sectorisation en 2019
 - Etudes et maîtrise d'œuvre interne en amont de travaux : Rue Saint-Palais, Rue Adolphe Brunaud
 - Etude et maîtrise d'œuvre externalisée concernant les travaux Avenue Kennedy contribuant à la protection du captage de Lucérat
 - Démarche d'acquisition foncière sur le secteur de Surmoreau, pour la protection du captage de Lucérat (finalisation en 2019)
 - Travaux de création, de renouvellement et de bouclage des canalisations d'eau potable (1212 ml)
 - Solidarité internationale Tarifs

- Tarif de la redevance eau 2018 pour l'abonnés Saintais : 1.058 € HT/m³ au 1er janvier 2018 (identique à 2017), Soit 213 € TTC pour 120 m³ – conso annuelle moyenne foyer INSEE)
- Dégrèvements pour fuites (loi Warsmann et délibération ville de Saintes) 72 abonnés / 68 132 m³ / 64 151.26 € TTC
- Rémunération totale du régisseur : 1 527 327 HT €

Concernant la performance du service actuel, la commission émet un avis favorable au rapport d'activité

Pour l'assainissement collectif (société Véolia), la CCSPL note :

- **Chiffres clés**
 - 12 146 abonnés pour 24 602 habitants desservis
 - 2 usines de dépollution d'une capacité totale de 40 800 équivalents habitants
 - 298 km de réseau dont 39.7 km de réseau unitaire
 - 54 postes de relèvement
 - 17 déversoirs d'orage
 - 17 bassins de rétention d'eaux pluviales
- **Unités de traitement n°1 : Station d'épuration de Lormont**
 - Volume annuel entrant = 2 372 283 m³
 - Volume annuel entrant journalier = 6 488 m³ /j (capacité 6700 m³/j)
 - Volume maximum entrant journalier 23 998 m³ /j
 - 54 bilans ont été effectués au niveau du rejet au cours de l'année 2016. Ils sont conformes à 100% à l'arrêté préfectoral d'autorisation de rejet dans les conditions normales de fonctionnement.
- **Unités de traitement n°2 : Station d'épuration du Bois Rulaud**
 - Volume annuel entrant = 17 515 m³ (7421 m³ en 2015)
 - Volume annuel entrant journalier = 48 m³ /j (capacité 120 m³/j)
 - Volume maximum entrant journalier 225 m³ /j
 - 2 bilans ont été effectués au niveau du rejet au cours de l'année 2017. Ils sont conformes à 100% à l'arrêté préfectoral d'autorisation de rejet
- **Exploitation**
 - 1 320 interventions sur le réseau
 - 19,97 km de canalisations curées
 - 105 désobstructions sur réseau (-10.3 %)
- **Travaux de renouvellement**
 - 19 ml de réseau renouvelés
 - 1 branchement renouvelé
 - 39 opérations de renouvellement d'équipements pour un total de 950 126.46 € HT
- **Travaux neufs**
 - 146ml de création de réseau
 - Réalisation de 28 branchements
- **Faits marquants du service**
 - Poursuite du Schéma Directeur d'Assainissement afin de déterminer les priorités en terme de réhabilitation des réseaux et réhabilitation de la station d'épuration.
 - Maîtrise d'œuvre pour travaux Kennedy et marché de travaux signé
 - Maîtrise d'œuvre pour travaux réhabilitation des prétraitements et du PR principal de la Station d'Épuration (consultation des entreprises en 2019)
 - Etudes et Maîtrise d'œuvre sur le secteur Adolphe Brunaud
 - Maîtrise d'œuvre pour étude sur le clarificateur de la station d'épuration suite à incident.
 - Etudes sur les micropolluants en sortie de station d'épuration,

- Solidarité internationale
- **Tarif de la redevance assainissement 2018 : 1.26 € HT/m3**
 - Soit 1,60 € TTC / m3 au 1er janvier 2017 – 1.93 € TTC national 2014
 - Soit 211.20 € TTC pour 120 m3

Total de la rémunération du régisseur (hors forfait pluvial) : 1 002 376.86 HT

Concernant la performance du service actuel, la commission émet un avis favorable au rapport d'activité

Pour l'exploitation des parcs de stationnement Q-PARK, la CCSPL note :

Participation de la ville de 100 000 € à 2008 à 2036 en euros constants

Chiffres clefs

- Bois d'Amour (248 places)
 - Recette horaire : 392 343 € TTC -7.4 %
 - Chiffre d'affaire abonné : 50 900 € TTC + 32 %
 - Fréquentation horaire : 153 568 h -11. %
 - Ticket horaire moyen : 2.37 € + 4 %
 - Nombre d'abonnés moyen : 146 + 34 %
- Parc St Pierre (117 places)
 - Chiffres d'affaires abonnement : 55 300 € TTC Stable
 - Nombre d'abonnés : 69 sur 108 places Stable
- Parc Centre-Ville (225 places)
 - Chiffre d'affaire horaire : 38 679 € TTC -1.1 %
 - Chiffre d'affaire abonnement : 59 800 € TTC -2 %
 - Fréquentation horaire : 11 890 h + 2 %
 - Ticket horaire moyen : 3.2 € +6%
 - Nombre d'abonnés moyen : 119 -2 %

Faits marquants

- Changement du tarif sur la voirie et de la politique de stationnement au 1er janvier 2018
- Mise en place du Forfait post stationnement au 1er janvier 2018
- Durée du stationnement limitée à 2 h 30 à un même emplacement sur voirie
- 1 / 2 heure gratuite au premier stationnement sur voirie et par jour
- Stationnement payant sur voirie le samedi matin avec 1 h de gratuité

Concernant la performance du service actuel, les élus de la commission émettent un avis favorable

Pour l'exploitation du camping municipal, la CCSPL note :

Périmètre du service public et équipements :

- 6 hectares de parc arboré
- Camping « 3 étoiles »
- 153 Emplacements (120m² en moyenne par emplacement)
- 36 bornes électriques

- Piscine (12m x 5m)
- Terrain de pétanque, mini-golf et aire de jeux pour les enfants
- 1km du centre-ville
- 6 emplois (5 saisonniers – 1 temps plein)
- Bâtiments accueil bar restauration et équipements sanitaires
- 18 Vélodie adultes et 4 vélodie enfants en libre-service pour les campeurs et les saintsais
- Stationnement du petit train touristique avec la possibilité de le prendre le matin au départ du camping jusqu'à la place Bassompierre gratuitement

Chiffres clefs

	2015	2016	2017	2018
campeurs	7 355	8 746	8 744	8 694
nombre de nuitées	15 274	16 169	15 691	16 607
durée moyenne par séjour	2,08	1,85	1,79	1,91

Origine géographique

	2015	2016	2017	2018
Campeur français	4 209	4 805	4 693	4 479
campeur étranger	3 146	3 912	4 051	4 115
nuitées français	8 818	9 521	9 144	9 909
nuitées étrangers	6 456	6 611	6 547	6 698

Faits marquants : Plusieurs animations sur le territoire ont généré des publics différents:

- Festival de musique de l'Abbaye aux Dames
- Festival Coconut Music
- Camps itinérant de plusieurs CLSH

Restauration

- Ouverture du restaurant du lundi au samedi avec une carte valorisant la cuisine du terroir du 1^{er} juillet au 31 août, soit un peu plus de 2800 couverts sur les 2 mois

Concernant la performance du service actuel la commission émet un avis favorable au rapport d'activité